



**Mardi 25 janvier 2005**

**Conférence tripartite sur les  
agglomérations**

**RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS (RUN)**

**run:**  
RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS



**LE RUN, C'EST ...**

- 1. UN PROJET POLITIQUE ET CITOYEN**
- 2. UN PROJET DE TERRITOIRE CANTONAL**
- 3. DES CONTRATS D'AGGLOMERATION ET DE REGION**

**run:**  
RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS





## UN PROJET POLITIQUE ET CITOYEN (1)

### ANCRAGE POLITIQUE

- Lancement du projet: le rôle des trois villes
- Programme de législature 2002-2005: la stratégie du Conseil d'Etat
- Politique des agglomérations et nouvelle politique régionale: une légitimité
- Groupes de pilotage: des collectivités partenaires



## UN PROJET POLITIQUE ET CITOYEN (2)

### PARTICIPATION CITOYENNE

- Journées citoyennes 2004: un débat public
- Groupes techniques: un réseau d'acteurs administratifs, associatifs et économiques





## UN PROJET DE TERRITOIRE CANTONAL (1)

### DES CONSTATS

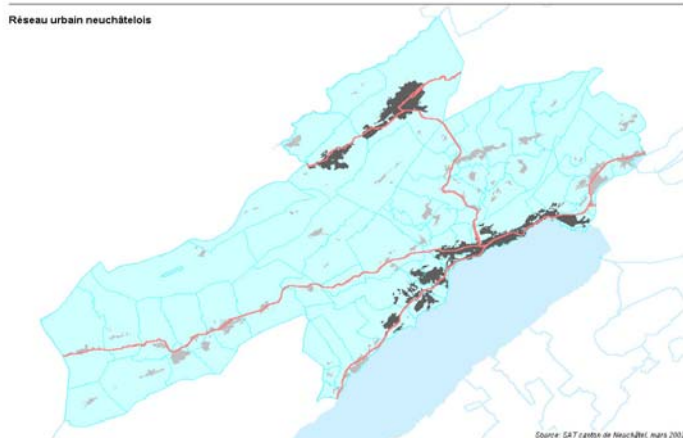
- Une difficulté de positionnement
- Une cohésion interne difficile à réaliser
- Une insuffisance de moyens
- Un canton à caractère urbain



## LIEUX CENTRAUX ET AIRES D'INFLUENCE SELON HANS CAROL (1949)



## Zones d'urbanisation du RUN



## UN PROJET DE TERRITOIRE CANTONAL (2)

### UNE STRATEGIE

- Un réseau urbain de 120'000 habitants
- Des alliances entre les agglomérations et les régions

### DES OBJECTIFS PARTAGES

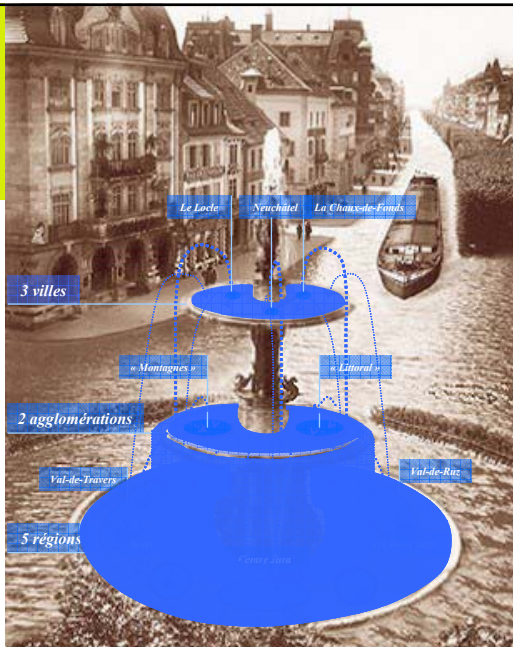
- Renforcer la cohérence interne
- Rayonner à l'extérieur



## UN PROJET DE TERRITOIRE CANTONAL (3)

### DES PROCESSUS SPECIFIQUES MAIS COMPLEMENTAIRES

- Agglomération: réseau des 3 villes, communauté urbaine du littoral, communauté urbaine Le Locle/Chaux-de-Fonds
- Régions: Val-de-Travers, Centre-Jura, Val-de-Ruz





## DES CONTRATS D'AGGLOMERATION ET DE REGION (1)

### LE CONTRAT, UN INSTRUMENT PARTENARIAL

- Principe de la subsidiarité
- Création de nouveaux cadres de décision entre collectivités publiques de divers échelons
- Définition par projets de territoire des prestations à réaliser par les différents partenaires



## DES CONTRATS D'AGGLOMERATION ET DE REGION (2)

### AVANTAGES

- Renforcer une culture de la négociation
- Contractualiser des engagements financiers et opérationnels
- Offrir la possibilité d'adapter les projets selon la conjoncture





**Merci pour votre attention**

